

# FEDERATION C.G.T. DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

## Secteur social et médico-social



Convention Collective Nationale de Travail du 15 mars 1966  
Compte-rendu CGT  
de la Commission Nationale Paritaire de Négociation  
du vendredi 12 avril 2013



### **1) Approbation du relevé de position :**

Sur le point n° 2 intitulé « Politique salariale », la CFTC précise qu'elle était d'accord avec la position à 3,76€.

La CGT rappelle la position commune d'un point à 3,80 E afin que le SMIC conventionnel soit au moins au niveau du SMIC légal.

### **2) Retour à l'ordre du jour :**

Encore une drôle de séance ! Les employeurs n'ont aucune envie de rentrer dans le vif du sujet et d'entamer la moindre négociation ! Ainsi la FEGAPEI, au nom des employeurs, souhaite connaître le positionnement des organisations syndicales de salariés sur l'éventualité d'une négociation d'une Convention Collective Unique et Etendue (CCUE) qui couvrirait un champ plus large que le PNL actuel.

Pour se faire, ils évoquent une possible renégociation globale de la CCNT 66 pour la « pré-formater » en vue de cette perspective, à l'heure où d'autres conventions du secteur (CCN 51, Croix Rouge Française...) connaissent des « modifications » importantes.

Les organisations syndicales de salariés expriment leur étonnement devant cette façon de procéder et rappellent leur positionnement déjà bien connu.

**Sur la CCUE :** FO et CFTC y sont opposées ; la CFDT, la CFE/CGC et la CGT y sont favorables. Pour autant, tous se retrouvent pour clairement exprimer que ce n'est pas le problème de l'heure, ni l'ordre du jour.

**La CGT** rappelle la position commune CFE/CGC, CFDT et CGT pour la branche UNIFED :

- Accord pour entrer en négociation sur une CCUE ;
- Moratoire pour l'ensemble des conventions existantes pendant tout le temps de négociation sur la CCUE.

Les employeurs n'ont pas accepté cette démarche et ont continué leur travail de remise en cause des conventions : CCN 51 et Croix Rouge Française. Le moment n'est donc pas à ce débat oiseux mais bien à des négociations dans la Commission Nationale Paritaire de Négociations de la CCNT 66 pour la défense et l'amélioration de la Convention. Les employeurs sont donc contraints de revenir à l'ordre du jour en actant que l'ensemble des organisations de sala-

riés sont favorables à l'amélioration de la Convention par la négociation d'avenants au texte actuel. Ils continuent néanmoins leurs manœuvres d'évitement.

- Complémentaire santé : La CGT rappelle ses réserves sur ce volet contenu dans l'Accord National Interprofessionnel (ANI) qui vise à permettre un plus grand désengagement de la Sécurité Sociale. Les employeurs précisent que le projet de Loi indique clairement qu'il faut en passer par une négociation préalable dans la branche. En cas d'échec de cette négociation, elle reviendra devant la CNPN.

- Embauche et formation des personnels non qualifiés : Il est convenu de reprendre la négociation sur la base d'un texte qui pouvait faire consensus lors de la Commission Mixte Paritaire du 19 Octobre 2011.

- Intégration des nouveaux métiers : FO dépose un avenant à ce sujet. Il est convenu que l'ensemble des participants remettra ses propositions pour la prochaine séance de la CNPN. Là aussi, nous aurons à reprendre les propositions qui ont été faites lors de la « révision » de 2011.

Les employeurs jouent la montre, ils n'ont aucun désir de négocier ! Les grandes manœuvres sont en cours pour des rapprochements et fusions, si possible entre syndicats patronaux (SYNEAS et USGERES par ex). De leur point de vue, il est donc urgent d'attendre !... mais comptons sur eux pour reprendre l'offensive contre notre CCNT 66 et essayer de la rendre « compatible » avec une CCUE à minima inspirée du « low cost ».

Notre priorité est donc de maintenir une vigilance renforcée pour anticiper et dénoncer tous les mauvais coups, poursuivre la construction d'un rapport de force qui impose des négociations efficaces améliorant la CCNT 66 et, au niveau de la branche, obtenir à terme une CCUE de haut niveau.

**Prochaine CNPN : lundi 17 Juin 2013,  
à 14 heures, au SYNEAS.**